Comparaison des carrés décroissants
Éris et Pluton
1529-1540 et 2016-2025

Cette comparaison peut permettre d'évaluer le déroulement des événements sous ce même aspect et ensuite apporter un premier éclairage sur leurs effets à venir. Ces deux planètes naines arrivant aux trois quarts du parcourt de leur cycle, cet aspect annonce en général le déclin d'une idéologie, d'un système, nés lors de leur conjonction précédente. On assiste alors souvent à un renforcement de cette situation pour en colmater les brèches, pour continuer à s'accrocher à un système déjà usé, à bout de souffle…

. **Cycle précédent Éris-Pluton** (1310-1756) - **Carré décroissant**
Éris de 2°30' à 5°30' **Taureau**
Pluton de 26°30' **Capricorne** à 11°30' **Verseau**.
Début : Mars **1529**.
Exact Éris 3° à 4°30' Taureau - Pluton 3° à 4°30' Verseau en février **1534** et novembre **1535**.
Fin : Octobre **1540**.

. **Cycle actuel Éris-Pluton** (1748-2134) - **Carré décroissant**
Éris de 22° 25' à 24° 30' **Bélier**
Pluton de 16° 25' **Capricorne** à 0° 30' **Verseau**.
Début : Février **2016**.
Exact Éris 23° à **24° Bélier**, **Pluton 23°** à **24° Capricorne** en avril **2019**, février, juin, décembre **2020**, août, octobre **2021**.
Fin : Décembre **2024,** ~ octobre 2025.

On remarque que Éris et Pluton n'ont que 10° degrés de différence entre leurs deux derniers cycles.

Puisqu'en janvier 2020, Éris et Pluton seront en carré "exact", nous nous attacherons à ce même aspect lors de leur cycle précédent, c'est-à-dire vers 1534-1535.

Autorité sous l'absolutisme et sous le libéralisme

. Les Protestants

De **1529 à 1540**, c'est le plein règne de **François Ier** qui voit un renforcement de l'autorité royale sur les bases de l'absolutisme. Alors que les idées de la Réforme commencent à se répandre en France, François Ier garde initialement une attitude plutôt tolérante, sous l'influence de sa sœur Marguerite de Navarre, portée sur l'évangélisme, sans rupture avec l'Église catholique. En revanche, dès 1528, l'Église de France entreprend des actions contre le développement de la nouvelle religion et propose aux réformés le choix entre l'abjuration et le châtiment. L'influence de Marguerite de Navarre se trouve contrariée par celle de deux

puissants conseillers proches du roi : les cardinaux **Antoine Duprat** (1463-1535) et **François de Tournon** (1489-1562).
Devant les actes de vandalisme perpétrés contre les objets du culte romain, François Ier se montre implacable et favorise la poursuite en justice des réformés. Face aux actes iconoclastes, le roi participe personnellement aux cérémonies destinées à effacer ce qui est considéré pour l'époque comme un crime. Survient **l'affaire des Placards**, dans laquelle François Ier estime l'autorité royale bafouée et qui accélère en réaction le processus de persécution des **protestants** et l'amorce des guerres de Religion en France. Arrêtons-nous sur cette affaire qui eut lieu le **17 octobre 1534** sous un **carré Éris 3° 30' Taureau - Pluton 2° 13' Verseau**.
Dans la nuit du 17 au 18 octobre, des placards (écrits injurieux et séditieux) rédigés par le pasteur français **Antoine Marcourt** (1485-1561), sont posés par les protestants à Paris et dans diverses villes du royaume, intitulés « Abus de la messe papale » (ils récusent l'Eucharistie). Apposés jusque sur la porte de la chambre du roi au château d'Amboise, ils constituaient un défi et un affront envers la personne même du roi et sa foi catholique. Ils déclenchent alors une répression brutale contre les adeptes de la Réforme (1534-1535). Le roi s'emporta contre ce qu'il considérait comme un crime de lèse-majesté. En réponse, il confessa publiquement sa foi catholique. Il ordonna des arrestations. **Étienne de La Forge**, riche marchand et ami de **Jean Calvin** (1509-1564), fut au nombre des six condamnés au bûcher en janvier 15351. **Antoine Augereau** (1485-1534), accusé d'avoir imprimé les placards, fut pendu et brûlé **à deux pas de**… **Notre-Dame** (!), le **24 décembre 1534**, sous un **carré décroissant "exact" Éris 3° 32'R Taureau - Pluton 3° 31' Verseau** (lui-même en conjonction à Jupiter 6°56', opposition à Saturne 7° 48'R Lion et sextile à Neptune 0° 01' Bélier).
À mettre en parallèle à l'**incendie** de **Notre-Dame**, le **15 avril 2019** sous le **carré décroisant "exact" Éris Bélier et Pluton Capricorne** (Lire mon article :
« **Carré exact ÉRIS-Soleil avec PLUTON-Saturne d'avril 2019** ») …
Ces exécutions cruelles choquèrent les princes allemands, favorables à la Réforme, alors que François Ier recherchait par ailleurs leur alliance contre **Charles Quint** (1500-1558). Pendant que l'ambassadeur Guillaume du Bellay (1491-1543, cousin germain du père du poète, Joachim du Bellay) déclara que ces condamnés n'étaient que des révolutionnaires, des anabaptistes dont il fallait réprimer les excès. Jean Calvin fit partie des protestants qui choisirent alors de quitter la France.
L'épisode le plus douloureux de cette répression, qui ternit la fin de règne de François Ier, s'avère le **massacre des Vaudois du Luberon** (près de 3000 personnes) en 1545 (suite au carré Éris-Pluton), ralliés aux thèses de Calvin, des villages de Cabrières, Mérindol et Lourmarin, villages situés sur les terres de l'Église. Après publication d'un édit du Parlement d'Aix en **1540** (fin carré décroissant Éris - Pluton), resté lettre morte, François Ier décide de réprimer dans

le sang les désordres de cette communauté. Grâce aux galères de Paulin de La Garde (v. 1498-1578) qui amènent des troupes du Piémont, Jean Maynier (1495-1558), président du Parlement d'Aix, et Joseph d'Agoult, baron d'Ollières, exécutent les ordres royaux avec un tel enthousiasme que même Charles Quint en exprime son émotion.

. **Mouvement des Gilets jaunes**

Le samedi **17 novembre 2018**, sous le carré **Éris 23° 14'R Bélier - Pluton 19° 18' Capricorne**, « Des gilets jaunes tentent une percée vers l'Élysée, la situation se tend », titre le *Huffpost* (https://www.huffingtonpost.fr/2018/11/17/des-gilets-jaunes-tentent-une-percee-vers-lelysee_a_23592306/). Certains ont en effet essayé de pénétrer dans la zone sécurisée du palais de l'Élysée.

Rapidement, les revendications du mouvement s'élargissent aux domaines sociaux et politiques. Lors des rassemblements, le plus souvent non déclarés, plusieurs milliers de personnes sont blessées, aussi bien du côté des manifestants que des forces de l'ordre.

Le mouvement est marqué par une très importante mobilisation des forces de l'ordre les samedis (jusqu'à 89 000 agents, lors de l'acte IV). Des véhicules blindés de la Gendarmerie sont également présents, une mesure exceptionnelle en France métropolitaine. Des policiers, parfois masqués, infiltrent en civil les manifestants. Dans une note du **12 janvier 2019** (Éris 22° 59' Bélier carré Pluton 20° 59' Capricorne), le procureur de la République de Paris invite les procureurs à lever les gardes à vue le plus tardivement possible, même en cas de classement sans suite, et à inscrire les Gilets jaunes interpellés sur le fichier de traitement des antécédents judiciaires, là encore y compris si les dossiers sont classés sans suite. Le Gouvernement annonce une loi pour lutter contre les "casseurs" permettant notamment de sanctionner les organisateurs de manifestations non déclarées et l'instauration d'un fichier pour interdire la présence de manifestants radicaux dans les cortèges. Les mesures envisagées dans ce projet de loi posent des questions d'ordre juridique, notamment vis-à-vis du droit de manifester. En outre, après « l'acte 18 », l'exécutif passe le montant de la contravention pour participation à une manifestation interdite à 135 euros, soit une multiplication par 3,5. Les réponses du Gouvernement sont perçues par plusieurs organisations internationales comme une répression policière disproportionnée. Des associations comme Amnesty International critiquent une conduite inadaptée du maintien de l'ordre et des institutions comme l'ONU et le Conseil de l'Europe s'interrogent sur l'usage d'armes comme les LBD et les grenades de désencerclement. Des membres du Conseil de l'Europe et de l'ONU expriment leurs inquiétudes vis-à-vis du projet de loi. La commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, remet un mémorandum invitant les autorités françaises à « mieux respecter les droits de l'homme », à « ne pas apporter de restrictions excessives à la liberté de réunion pacifique » et à « suspendre l'usage du lanceur de balle de défense ».

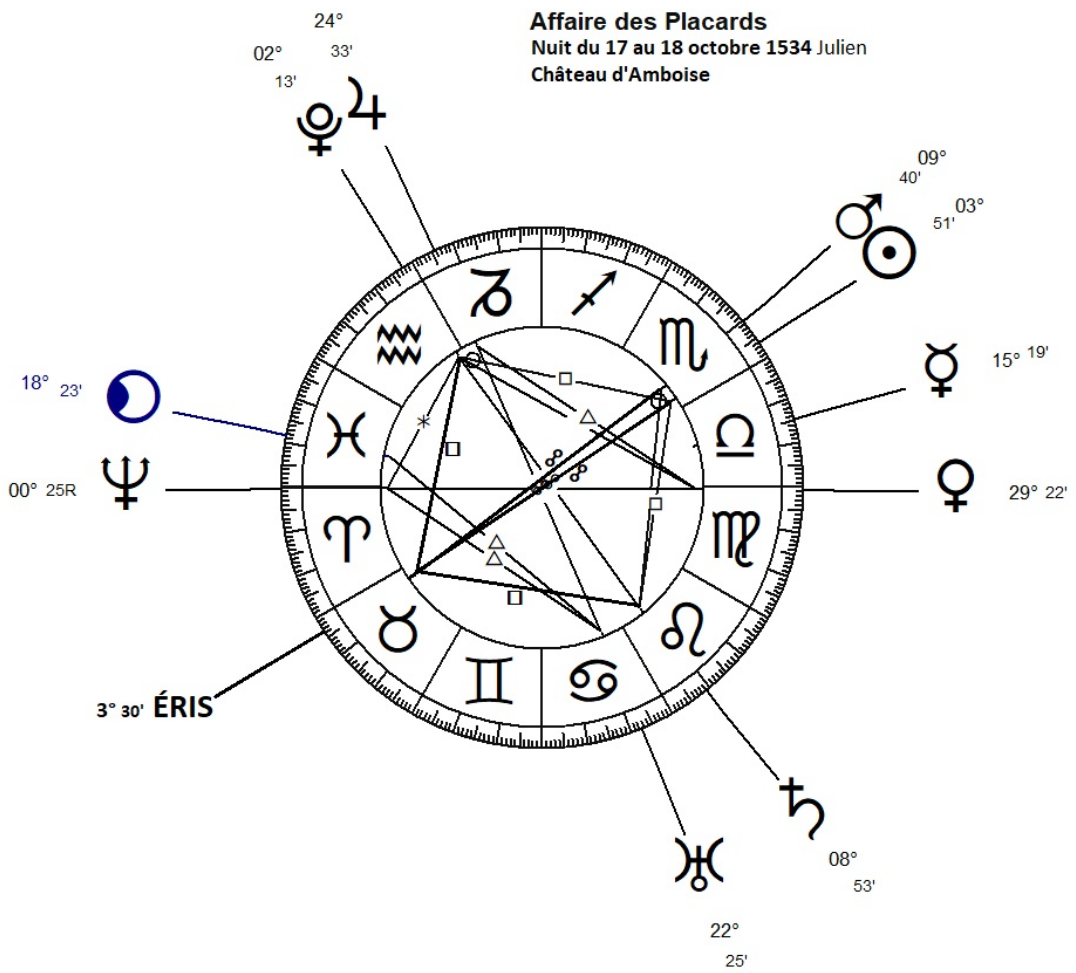
Affaire des Placards
Nuit du 17 au 18 octobre 1534 Julien
Château d'Amboise
24° 33'
02° 13'
09° 40'
03° 51'
15° 19'
29° 22'
08° 53'
22° 25'
3° 30' ÉRIS
00° 25R
18° 23'

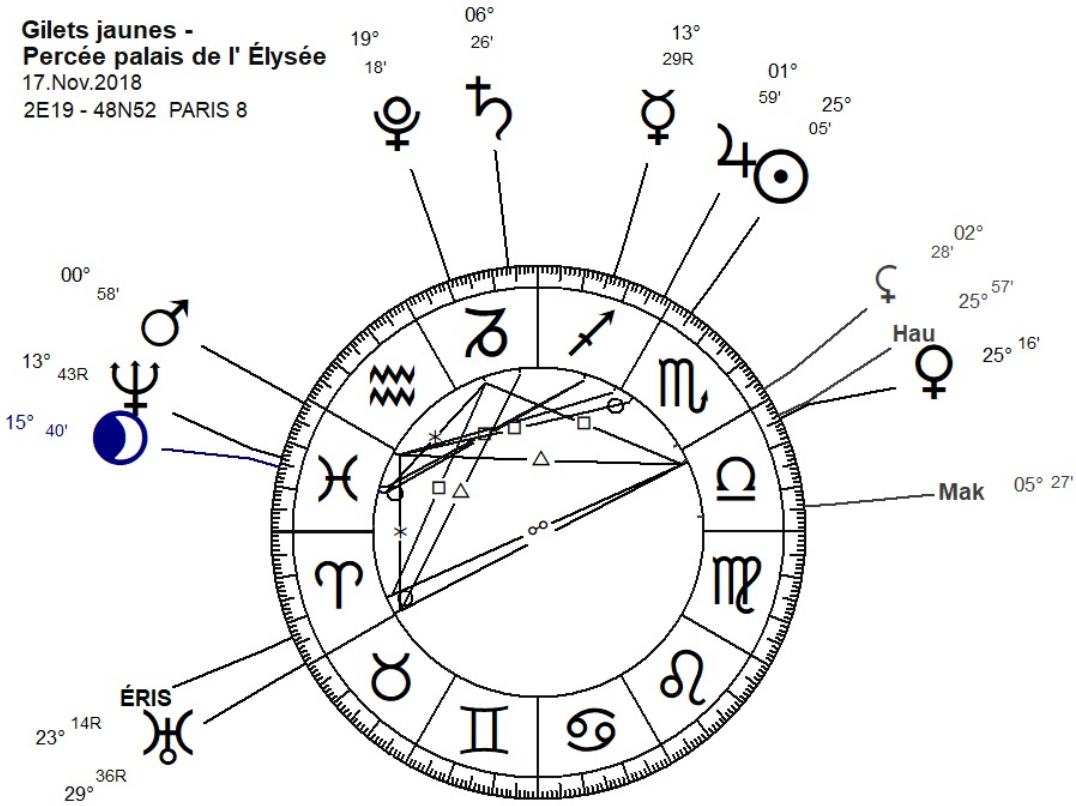
Gilets jaunes -
Percée palais de l' Élysée
17.Nov.2018
2E19 - 48N52 PARIS 8
19° 18'
06° 26'
13° 29R
01° 59'
25° 05'
02° 28'
25° 57'
Hau
25° 16'
Mak 05° 27'
00° 58'
13° 43R
15° 40'
ÉRIS
23° 14R
29° 36R

Après la censure de l'interdiction administrative de manifester par le Conseil constitutionnel, la loi anticasseurs est promulguée par Emmanuel Macron le **11 avril 2019** (Éris 23° 37' Bélier carré "exact" Pluton 23° 07' Capricorne).
(https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_des_Gilets_jaunes#R%C3%A9ponse_du_pouvoir_ex%C3%A9cutif)
Même si les revendications des protestants et des manifestants ne sont pas les mêmes, elles sont fondées sur des abus de pouvoirs. On ne peut que remarquer le parallèle entre le déroulement de ces deux mouvements.
Espérons que ce dernier ne finisse pas également plus tard par un massacre…

Acte de suprématie et Brexit

. L'Acte de suprématie

Au début des années 1520, alors qu'Henri VIII se désespère de l'incapacité de Catherine d'Aragon à lui donner l'héritier mâle qu'il désire, il se rapproche de la sœur d'Anne Boleyn, une des demoiselles d'honneur de la reine. La perspective de l'épouser et sa volonté d'obtenir l'annulation de son mariage devient rapidement évidente. Vers 1527, Catherine est donc invitée à se retirer discrètement dans un couvent mais elle refuse en déclarant qu'elle est la « seule et véritable épouse du roi ».
Henri VIII dépêche donc des émissaires auprès du Saint-Siège pour demander l'annulation du mariage, mais le pape refuse car il ne voulait pas désavouer son prédécesseur et irriter Charles Quint, le neveu de Catherine, dont les troupes se trouvent à proximité du Vatican et ont pillé Rome en mai 1527. Devant cette incapacité à obtenir le divorce, Catherine d'Aragon est expulsée de la cour en **1531** (le carré Éris - Pluton est alors entamé), et ses appartements sont attribués à Anne Boleyn. Durant l'hiver 1532, Henri VIII et Anne se marient en secret. Elle tombe rapidement enceinte, et une deuxième cérémonie est organisée à Londres le **25 janvier 1533** (c. julien, Éris 2° 55' Taureau carré Pluton 1° 03' Verseau). À la suite du mariage, plusieurs législations sont adoptées pour régler les problèmes causés par cette union dont l'**Acte de suprématie** qui fait d'Henri VIII le chef suprême de l'Église en Angleterre.
Cet acte est promulgué le **3 novembre 1534** (c. julien, carré décroissant Éris 3° 51' Taureau et Pluton 2° 23' Verseau).
L'Angleterre sera mise en interdit par le pape le **30 août 1535**, (calendrier julien), sous un **carré "exact" Éris 4° 47'R Taureau et Pluton 4° 07'R Verseau**. Cette loi principale qui fonde l'Église anglicane marque donc non seulement une rupture avec la papauté, mais aussi par conséquent avec l'Europe catholique !
Ajoutons qu'en **1536**, Henri fait également voter cet acte par le Parlement irlandais, ce qui entraîne la suppression des abbayes en Irlande donc également sa rupture avec l'Europe catholique.
Laissant ainsi pendant un temps les guerres de religions et les querelles de territoires à François 1er et Charles Quint, l'Angleterre a le chemin plus libre pour conquérir l'Amérique...

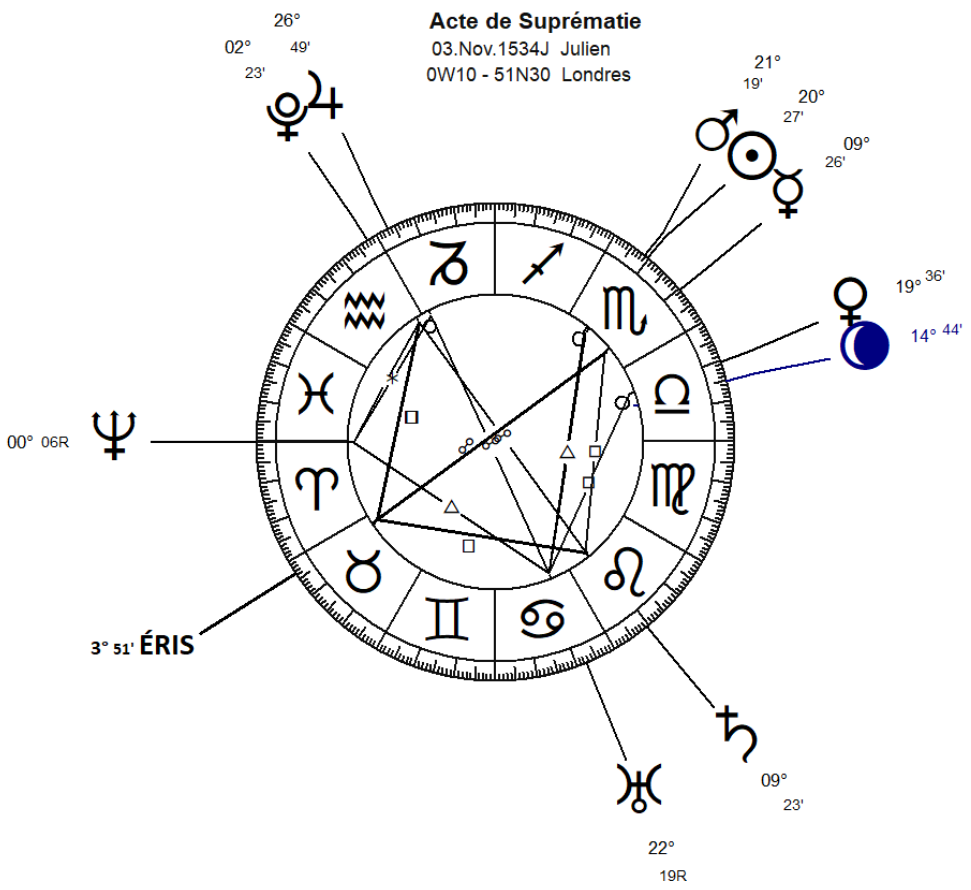
Acte de Suprématie
03.Nov.1534J Julien
0W10 - 51N30 Londres
26°
02° 49'
23'
21°
19'
20°
27'
09°
26'
19° 36'
14° 44'
00° 06R
3° 51' ÉRIS
09°
23'
22°
19R

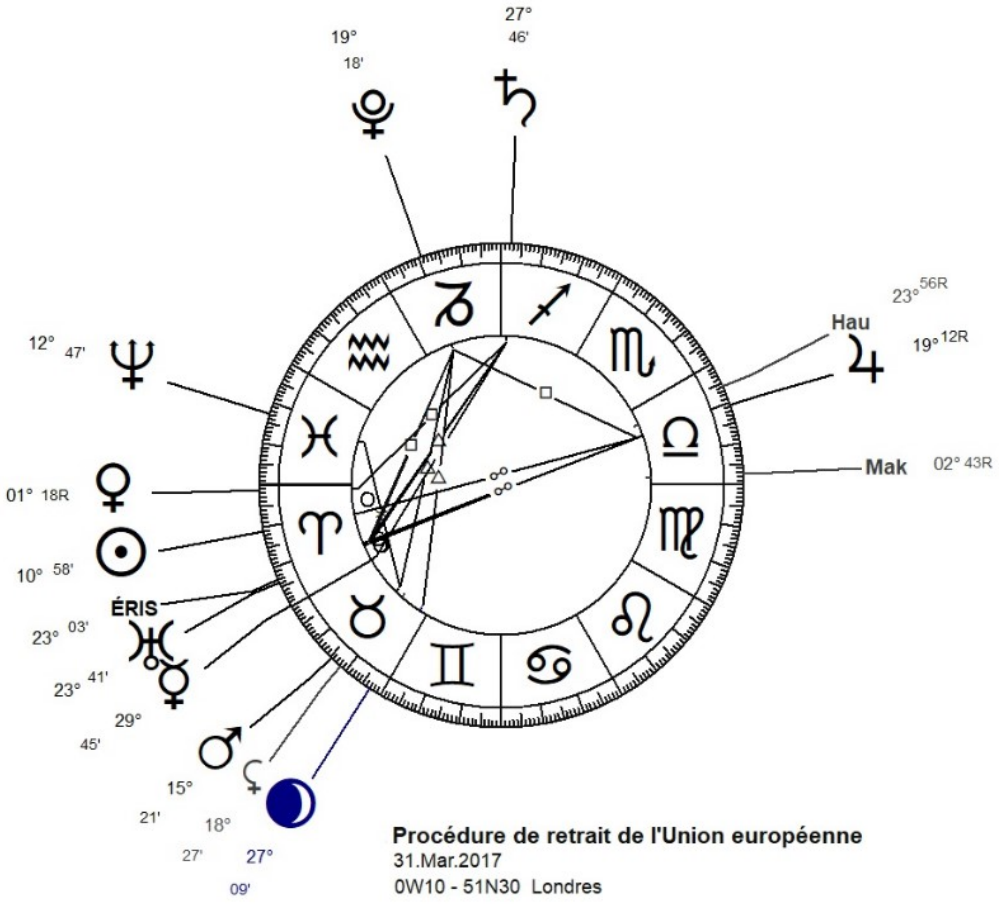
19°
18'
27°
46'
23° 56R
Hau
19° 12R
12° 47'
Mak
02° 43R
01° 18R
10° 58'
ÉRIS
23° 03'
23° 41'
29°
45'
15°
21'
18°
27'
27°
09'
Procédure de retrait de l'Union européenne
31.Mar.2017
0W10 - 51N30 Londres

. Le Brexit

Le Brexit est entamé à la suite du référendum du 23 juin 2016 (avant le carré décroissant actuel Éris et Pluton, mais sous une conjonction Éris-Uranus que nous étudierons plus loin) qui a vu la victoire du camp désirant quitter l'UE à 51,9 %. Il se réfère d'abord à l'accord, et/ou à l'absence d'accord, négocié avec la procédure de retrait entamée le **29 mars 2017** (Éris 23° 03' conjonction "exacte" Uranus 23° 41' Bélier, carré Pluton 19° 18' Capricorne) par la notification de l'article 50 du traité sur l'Union européenne, qui sans délai supplémentaire, devait aboutir à un retrait effectif deux ans plus tard, le **29 mars 2019** (Éris 23° 28' Bélier carré très proche Pluton 22° 59' Capricorne).

En novembre 2018, les négociations entre le gouvernement de **Theresa May** et l'UE représentée par **Michel Barnier** aboutissent à un projet d'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, mais celui-ci est rejeté trois fois, en janvier et mars 2019 par le parlement britannique, ce qui débouche sur un blocage politique. La notion de « flextension » est proposée selon laquelle l'Union européenne offrirait une extension longue au Royaume-Uni. Le **10 avril** (Éris 23° 36' Bélier carré "exact" Pluton 23° 06' Capricorne), les vingt-sept mettent en pratique cette flextension en actant un report pour le Royaume-Uni jusqu'au **31 octobre** suivant (**Éris 24° 38'R Bélier carré Pluton 20° 50' Capricorne**), acte révocable à tout moment, si un accord de sortie est trouvé.

Boris Johnson succède à Theresa May en tant que Premier ministre, le **24 juillet 2019** (Éris 24° 19'R Bélier carré Pluton 21° 39'R Capricorne). Dans son premier discours au 10 Downing Street, Boris Johnson réaffirme cependant sa volonté de réaliser le Brexit au **31 octobre 2019** (Éris 23° 38'R Bélier carré Pluton 20° 50' Capricorne). Mais Saturne 15° 24' Capricorne est en conjonction à Pluton risque de retarder les démarches. Mars 17° 41' Balance, en opposition à Éris et donc en carré à Pluton-Saturne, va-t-il les activer ou, au contraire, les envenimer ?...

Le 26 juillet 2019, le président américain, **Donald Trump**, a annoncé, s'être entretenu avec le nouveau Premier ministre britannique, **Boris Johnson**, avec qui il travaille déjà à un accord commercial post-Brexit.

Le Brexit se réalise finalement le **31 janvier 2020**, sous un **carré décroissant "exact"** (comme au moment de « l'interdit de l'Angleterre par le pape » !) Éris 23° 15' Bélier/Pluton 23° 24' Capricorne.

Comme au temps d'Henri VIII, l'Irlande va-t-elle suivre aussi ?...

Le Royaume-Uni quant à lui, sera donc de nouveau coupé de l'Europe, mais ouverte plus que jamais vers l'Amérique…

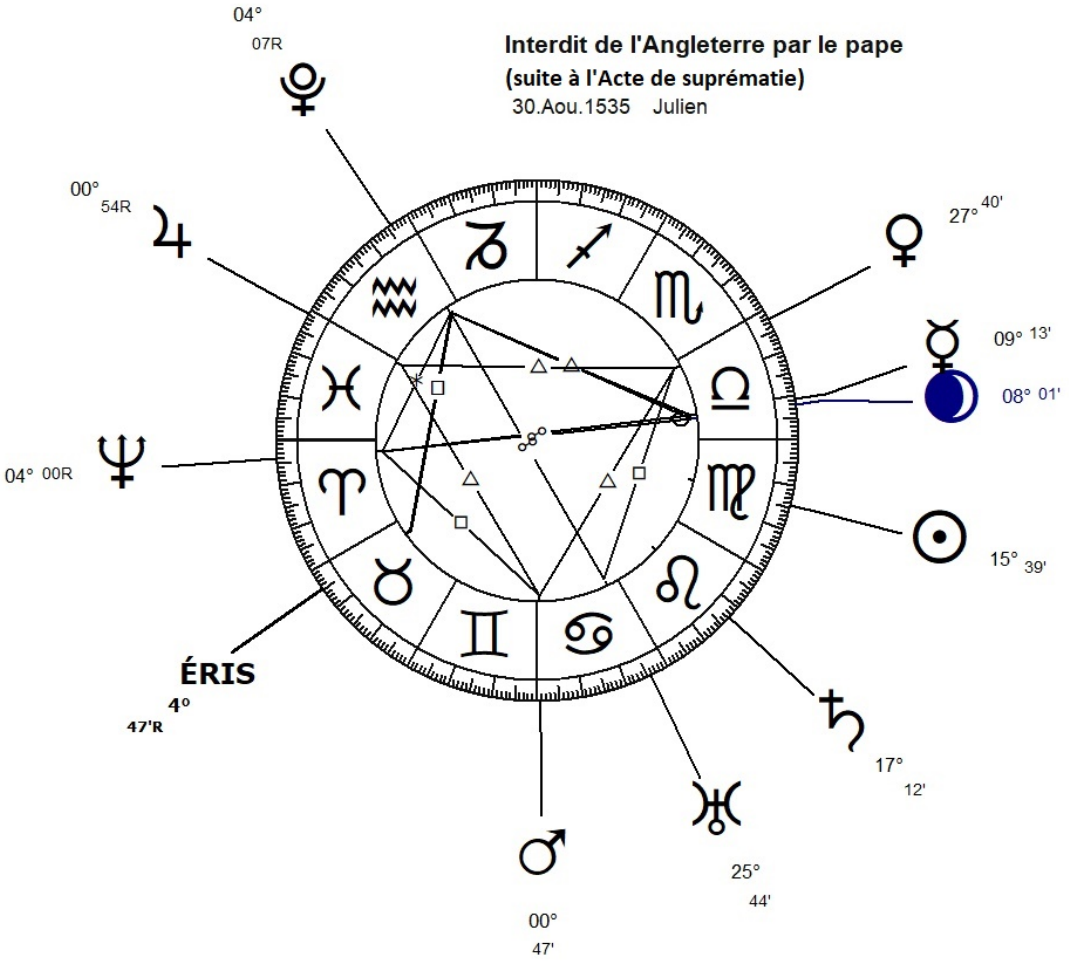
Interdit de l'Angleterre par le pape
(suite à l'Acte de suprématie)
30.Aou.1535 Julien
04°
07R
00°
54R
27° 40'
09° 13'
08° 01'
04° 00R
15° 39'
ÉRIS
4°
47'R
17°
12'
25°
44'
00°
47'

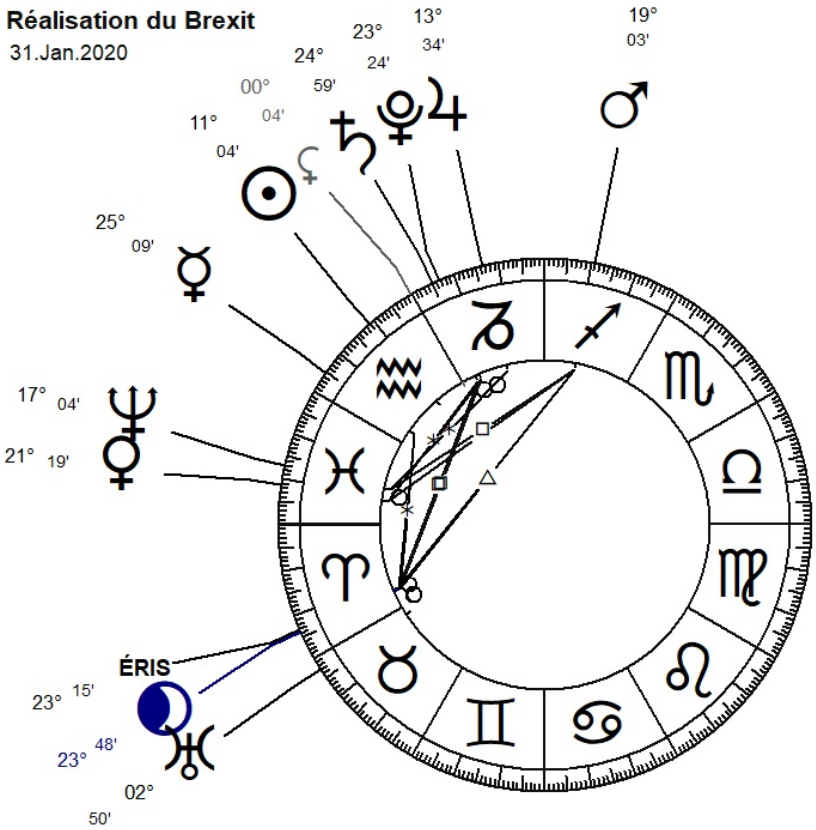
Réalisation du Brexit
31.Jan.2020
23°
24'
13°
34'
19°
03'
24°
59'
00°
04'
11°
04'
25°
09'
17° 04'
21° 19'
ÉRIS
23° 15'
23° 48'
02°
50'

Découverte du Canada et CETA

. Exploration du Canada : Éris Taureau carré Pluton Verseau

Jacques Cartier (1491-1557) s'est mis en tête de trouver la route du Nord pour atteindre les Indes sans passer par la longue et périlleuse route du Sud.

Mandaté par François Ier, il (1491-1557) part le **20 avril 1534** (Éris 3° 52' Taureau carré Pluton 4° 35' Verseau) de Saint-Malo, avec deux petits bâtiments, à la recherche de ce fameux passage. À défaut, il découvrira le Québec et le Labrador.

Il reconnaît en effet partiellement les côtes de Terre-Neuve le **10 mai 1534** (Éris 4° 06' Taureau carré "exact" Pluton 4° 33'R Verseau), de l'île du Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, puis explore le Saint-Laurent (1534 et 1535-1536).

Le **9 juin** (Éris 4° 25' Taureau carré Pluton 4° 11'R Verseau), il est le premier européen à découvrir officiellement (ses écrits et des découvertes archéologiques attestent la présence de pêcheurs basques) le Saint-Laurent sur le continent nord-américain.

À partir du **10 juin 1534** (Éris 4° 25' Taureau carré "exact" Pluton 4° 10'R Verseau), il explore le territoire alentour qu'il nomme Canada (de l'iroquois kanata, village).

La colonisation et les trafics commerciaux suivront. La découverte de l'Amérique offrant alors un autre champ commercial immense.

Cependant, les colons européens apportèrent de nombreuses maladies qui, par les routes commerciales, se propagèrent rapidement au sein des populations autochtones, faisant des ravages parmi celles-ci.

. CETA : Éris Bélier carré Pluton Capricorne

L'**accord économique et commercial global** (**AECG**) ou ***Comprehensive Economic and Trade Agreement*** (**CETA**), est le traité établi entre le Canada et l'Union européenne (ses 28 États membres dont le Royaume-Uni). Avant sa mise en œuvre intégrale, « le texte de l'entente doit être ratifié par les parlements canadiens et ceux des vingt-huit États de l'Union européenne ».

L'application provisoire de l'accord, qui concerne plus de 90 % de ses dispositions, est intervenue le **21 septembre 2017** (Éris 23° 08'R Bélier carré débutant Pluton 16° 52' Capricorne). Concrètement, la quasi-totalité du commerce des marchandises s'effectue désormais sans droits de douanes entre les deux zones.

Pour **Jean Charest** (avocat et homme politique québécois, né en 1958), le fondateur de cet accord, cet accord est la « grande porte d'entrée pour les Amériques », ainsi qu'une « voie de passage pour les entreprises qui veulent investir au Canada tout en ayant un accès à l'Europe ».

L'accord est critiqué car il induirait une industrialisation de la filière agro-alimentaire, notamment bovine. Certaines critiques estiment également qu'il serait en faveur des grandes industries et défavorable aux ouvriers et aux professions indépendantes.

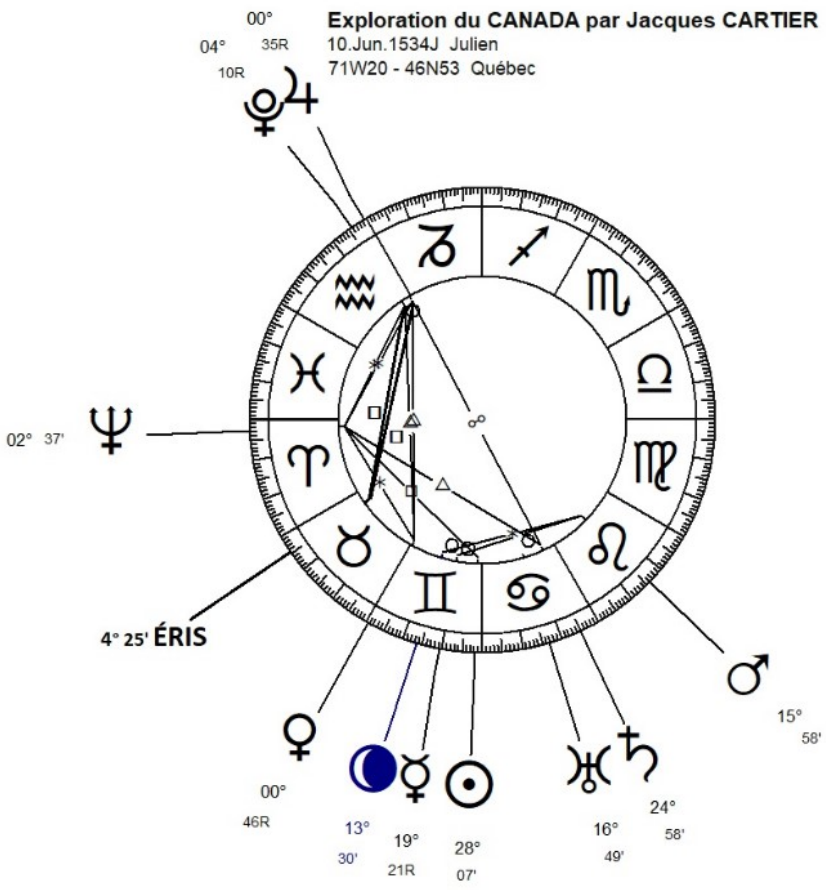
Exploration du CANADA par Jacques CARTIER
10.Jun.1534J Julien
71W20 - 46N53 Québec
00°
04°
35R
10R
02° 37'
4° 25' ÉRIS
15°
58'
00°
46R
13°
30'
19°
21R
28°
07'
16°
49'
24°
58'

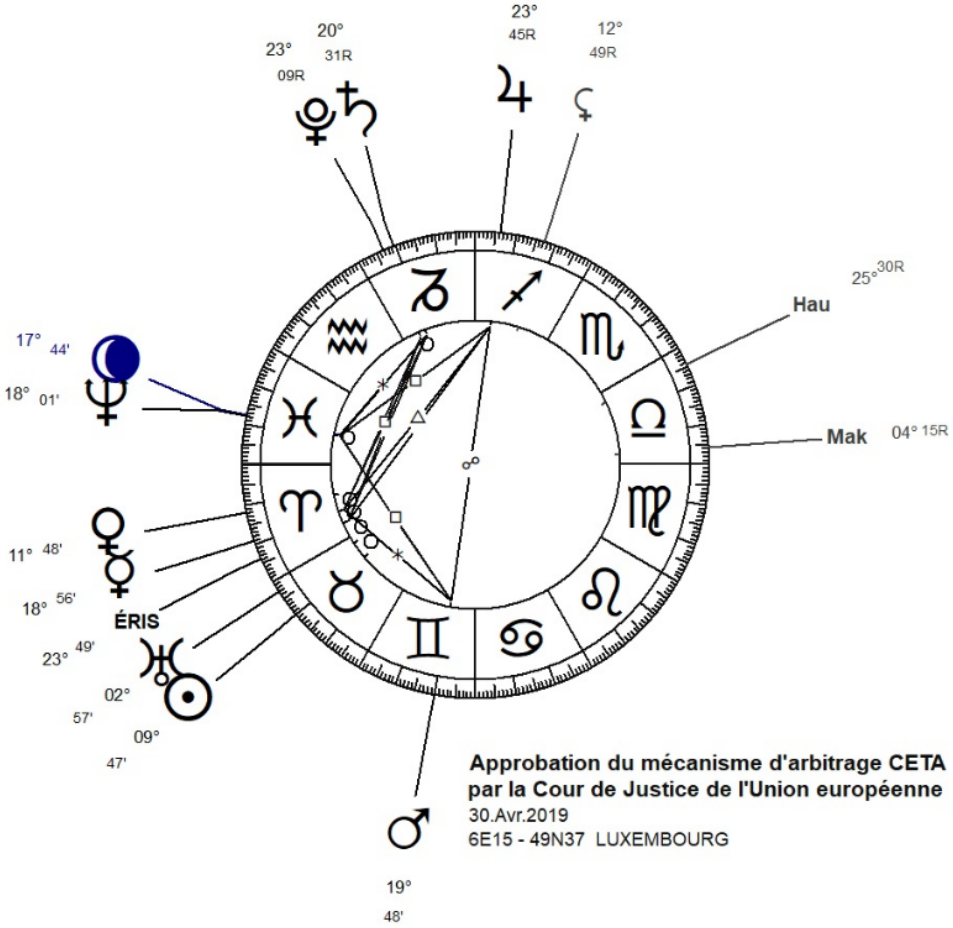
23°
45R
12°
49R
20°
31R
23°
09R
25°30R
Hau
17° 44'
18° 01'
Mak 04° 15R
11° 48'
18° 56'
ÉRIS
23° 49'
02°
57'
09°
47'
Approbation du mécanisme d'arbitrage CETA
par la Cour de Justice de l'Union européenne
30.Avr.2019
6E15 - 49N37 LUXEMBOURG
19°
48'

Il semblerait donc que ce soient les Européens cette fois qui risquent des contaminations…
Selon les opposants, une importante partie de l'accord porte sur une application plus stricte de la propriété intellectuelle, notamment de la responsabilité légale des fournisseurs d'accès à Internet, un bannissement des technologies qui peuvent être utilisées pour contourner les droits d'auteurs. Tout comme les premiers missionnaires catholiques en Nouvelle-France convertirent les autochtones, les privant ainsi de leurs pensées et savoirs ancestraux…
D'autre part, les controverses concernent aussi le tribunal d'arbitrage instauré par le CETA (Investment Court System) qui permet aux entreprises de s'attaquer à un Etat devant ce tribunal d'exception si elles considèrent que des décisions politiques vont à l'encontre de leurs intérêts économiques. Malgré la réticence de certaines régions européennes dont la Wallonie, qui craignaient un pouvoir démesuré des multinationales sur les politiques publiques en matière d'environnement et de santé, la **Cour de justice de l'Union européenne** (CJUE) a approuvé le **30 avril 2019** (Éris 23° 49' Bélier carré décroissant "exact" Pluton 23° 09'R Capricorne) le mécanisme d'arbitrage comme étant compatible avec le droit européen. Tout comme les amérindiens durent accepter l'arbitrage seul des colons.
Ratifié en France le **23 juillet** 2019 (Éris 24° 19'R Bélier carré Pluton 21° 47'R Capricorne qui est en conjonction à Saturne 16° 13'R) par l'Assemblée Nationale, le CETA n'était toujours pas validé par le Sénat en **décembre** 2019.

Conception d'un nouveau monde

. Renaissance

En cette période, les explorations continuèrent sur le continent américain. Le **10 mars 1535** (Éris 3° 40' Taureau carré décroissant Pluton 5° 59' Verseau), les Espagnols découvrent les îles Galapágos dans l'Océan Pacifique.
Le **3 mai 1535** (**Éris 4° 16' Taureau carré décroissant Pluton 6° 11'R Verseau**), l'expédition de **Cortés** (1485-1547) atteint La Paz (golfe de Californie).
Le **19 mai 1535** (Éris 4° 27' Taureau et Pluton 6° 05'R Verseau), Jacques Cartier entreprend son 2e voyage au Canada.
Sur la lancée de ce carré, fin **mai** 1539 (Éris 5° 50' Taureau carré Pluton 12° 15'R Verseau), **Hernando de Soto** (1496/97-1542) entreprend l'exploration intérieure des actuels États-Unis.
À la Renaissance, les échanges furent ainsi totalement transformés par les Grandes découvertes, période durant laquelle les techniques de transport maritime deviennent de plus en plus performantes. En effet, l'extrême rigueur du climat (torride en été et glacial en hiver), complique l'acheminement sur la **route de la soie** des matières précieuses qui progresse cahin-caha pendant parfois plus d'un an, à dos de yacks ou en caravanes de cinquante à mille chameaux. La longueur du parcours, les nombreux intermédiaires, les multiples dangers

encourus par les voyageurs sur ces pistes soumises aux incursions de peuples belliqueux et aux attaques des brigands, vont finir par contribuer au déclin de l'itinéraire terrestre de la « route de la soie ». Au total, l'ensemble de ces facteurs renchérisse le prix des produits qui transitent entre l'Extrême-Orient et le bassin méditerranéen. Ces raisons incitent les Européens à rechercher et à pratiquer une route maritime (appelée aussi « routes des épices » ou « routes des parfums ») pour commercer avec les pays d'Orient.
Par ailleurs, les soies chinoises intéressent moins les Européens car la fabrication de la soie se développe en Europe même. Au XVe siècle, la route de la soie est progressivement abandonnée.

. **Actuellement**

Pour des raisons non seulement de gisements mais encore de passages, ceux du gaz et du pétrole vers l'Europe, le Proche-Orient, ce trajet de l'ancienne route de la soie justement, est ainsi toujours le même lieu de convoitises et de conflits. La guerre de Syrie en est malheureusement une dure conséquence… De toute façon, les combustibles fossiles ou minéraux (matériaux fissiles) ne sont pas des sources d'énergie renouvelables, les ressources étant consommées à une vitesse bien supérieure à la vitesse à laquelle celles-ci sont naturellement créées ou disponibles.
Faut-il en déduire que le carré Éris - Pluton de 2020 pourrait sonner un nouveau glas pour les riches pays du Moyen-Orient ? Comme c'est déjà le cas pour les pays ayant les plus grandes réserves mondiales de pétrole, tels le Venezuela (1er producteur) qui subit depuis 2014 une grave crise économique, l'Algérie (15e producteur), …, suite à la chute du prix du pétrole à l'exportation.
D'autre part, une **nouvelle route de la soie** entre la Chine et l'Europe passant par le Kazakhstan, la Russie, la Biélorussie, la Pologne, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, est en projet. Le nouveau nom est **Initiative route et ceinture** afin de marquer le fait que ce projet ne se limite pas à une seule route. C'est un chantier titanesque. L'Europe, la Chine et les pays d'Asie centrale sont engagés dans la construction de ce nouvel axe commercial majeur. La route de la soie du troisième millénaire, de même que son modèle original, ne suit pas un trajet unique. Depuis la rive orientale de la mer Caspienne, trois itinéraires différents permettront de rejoindre les contreforts des monts Tian, puis d'entrer en Chine par une dizaine de points de passage. Cette nouvelle route pourrait redistribuer les cartes, à l'heure où la mondialisation de l'économie fait pencher la balance vers l'Est. En 2012, il faut compter au minimum un mois pour acheminer des marchandises depuis Shanghai jusqu'à Rotterdam par la mer, via le canal de Suez, moins de trois semaines en train, et environ quinze jours en camion. Les experts estiment que ces deux derniers voyages terrestres pourraient être réduits de moitié en améliorant les infrastructures et en harmonisant les législations. Cependant, plus que la qualité du bitume ou de l'écartement des rails des voies ferrées, c'est le temps et l'argent perdus aux frontières (environ 40 % de la durée) ainsi que le coût des transports terrestres qui sont les principaux obstacles à la

reconstruction de cette route, qui ne peut être une voie économiquement adaptée aux transport des énormes tonnages de marchandise de masse caractérisant la mondialisation moderne qui n'a plus rien de commun avec le commerce de la route de la soie historique qui était seulement une voie de commerce et de négoce fondée sur des produits rares et précieux.

D'autre part, de nouvelles stratégies énergétiques sont mises en œuvre.

Sans doute tous ces projets préparent-ils déjà le **prochain cycle Éris - Pluton** dont les **conjonctions "exactes"** s'étaleront de **2114** à **2117**, vers **18° 40' Taureau** … Tout comme le précédent alors sous l'absolutisme, préparait déjà le libéralisme. Le parallèle entre les deux carrés décroissants Éris - Pluton à 500 ans d'intervalle étant assez saisissant…

Carmela Di Martine
Janvier 2016

Cartes astrales Aureas ou d'après Aureas